

EDITO

Une année 2021 qui s'achève comme malheureusement elle avait commencé : le virus, où l'un de ses variants, est toujours bien présent. Depuis l'arrivée de la Covid-19 début 2020, nos sociétés se sont adaptées avec la mise en place de gestes barrières, de protocoles sanitaires, la recherche et la découverte de vaccins.

S'il demeure de nombreuses questions et incertitudes quand à l'issue de cette pandémie, notons que près de 90% des français se sont vaccinés. Saluons ce taux, qui évite à l'heure actuelle une saturation des soins en réanimation et un nouveau confinement.

Bien sûr nous pouvons tous avoir des réticences à l'égard de ce nouveau vaccin, il est également fort probable que peu de personnes se vaccinent avec un enthousiasme démesuré, mais il faut rappeler qu'il s'agit avant tout d'une démarche civique pour se protéger et protéger les autres.

Il est bien entendu légitime de porter le regard sur la mise à mal ces dernières années de notre système de santé par des politiques d'austérité.

A un certain moment, le système craque et ne peut plus tenir.

La CSF réaffirme à travers ses revendications que nos biens communs, comme la santé ou encore l'éducation, ne devraient pas entrer dans ces logiques comptables et gestionnaires. Ils représentent notre socle commun, celui d'une société épanouie et solidaire.

Alors, quand cette crise se terminera, n'oublions pas ces enjeux et engageons-nous dans des démarches collectives pour la défense de nos intérêts.

Dans ce contexte en tension, nous vous souhaitons à toutes et tous de bien profiter en familles pendant les fêtes de fin d'année.

SOMMAIRE

À LA UNE : Portail familles iNOE 2

**ACTUALITÉS : Pénurie d'animateurs :
une aide de 200€ pour passer le BAFA 3**

POINT DE VUE 4



«La CSF en Bref» #14

Edité par : CSF d'Ille et Vilaine, 3 square Ludovic Trarieux 35200 RENNES

Directrice de la publication : Thérèse GENEVEE

Conception et rédaction : L'équipe bénévoles et salariés de la CSF UD 35

Création et réalisation graphique : Jérôme Logeais, www.chatgraphisme.com

Credits Photos : Atelier Déclic



Le réseau CSF envisage de se doter en 2022 du portail familles iNOE permettant aux familles et aux gestionnaires des accueils de loisirs de simplifier les démarches d'inscription. Présentation des principales caractéristiques de cet outil :

Simplifiez les démarches administratives des familles

iNoé Espace Famille simplifie les démarches administratives des parents auprès des services Petite Enfance, Scolaire, Enfance/Jeunesse, Culturel et Activités Séniors.

A partir d'une interface simple, adaptée et tournée vers une utilisation "parents", l'Espace famille iNoé est accessible à partir de n'importe quel périphérique connecté à internet (ordinateur, tablette, smartphone, etc.) et synchronisé en temps réel avec iNoé, l'application web utilisée au sein des structures d'accueil.

Améliorez les échanges entre parents et professionnels

iNoé Espace Famille améliore les échanges entre parents et professionnels tout en optimisant l'accueil des enfants.

Il s'inscrit dans une démarche de qualité et donne une image moderne de la collectivité ou de l'association. Grâce aux informations saisies par les parents, les tâches administratives du professionnel sont réduites, ce qui lui permet de se recentrer sur son cœur de métier.

Visuel de l'espace famille sur ordinateur

Regroupez vos structures d'accueil sur un portail web commun

Les modules logiciels iNoé vous permettent de gérer les dossiers d'inscription, le pointage des réservations et des présences, les inscriptions scolaires, la facturation et les règlements ainsi que l'édition des statistiques de tout type de structures d'accueil (crèche, garderie, cantine / restauration scolaire, centre de loisirs, centre social, alsh, service périscolaire et/ou scolaire, MJC...) des collectivités, mairies ou associations.

iNoé Espace Famille permet de rassembler tous ces services au sein d'un portail internet unique où les familles pourront effectuer leurs demandes d'inscriptions, accéder à la facturation, payer en ligne, envoyer ou télécharger les documents liés aux dossiers d'inscription des enfants et consulter les informations mises à disposition par la ou les structures d'accueil. Qu'il s'agisse d'une collectivité / mairie, d'une association ou d'une structure privée, iNoé Espace Famille est la solution adaptée aux établissements proposant différents services d'accueil.

Véritable guichet unique ouvert 24h/24 et 7j/7

iNoé apporte aux familles souplesse et rapidité leur permettant sans se déplacer de s'inscrire aux activités proposées par la structure.

La famille peut ainsi réserver des places à la crèche, aux activités périscolaires, au centre de loisirs, à la restauration scolaire, télécharger et régler ses factures via Internet.

Les 3 étapes de l'Espace Famille iNoé :

1

La famille fait sa demande dans l'Espace Famille

2

La structure d'accueil répond dans iNoé

3

La famille reçoit et paie sa facture dans l'Espace Famille

Avantages côté structure

Un logiciel à paramétrer

- Écran d'accueil personnalisable,
- Suivi et gestion des demandes en temps réel,
- Paramétrage des zones obligatoires à saisir,
- Règles autorisant ou interdisant aux familles les modifications de données,
- Définition des conditions d'inscriptions aux différentes activités mises en ligne,
- Intégration automatique des données de l'espace famille vers iNoé ou étape de contrôle par les structures d'accueil.

Hébergement de l'application

- Serveurs sécurisés.

Communication avec la famille

- Utilisation intuitive,
- Mise à disposition des documents en ligne,
- Diffusion d'actualités,
- Factures et documents dématérialisés,
- Possibilité d'envoyer les factures par mail.

Avantages côté famille

Un portail sécurisé et accessible

- Écran d'accueil personnalisable,
- Guichet disponible 24h/24 et 7j/7,
- Accessible sur PC et mobiles (smartphones ou tablettes),
- Interface web intuitive.

Utilisation et vie privée des familles

- Hébergement des données dans un espace sécurisé,
- Compte famille personnalisé,
- Dossiers familles dématérialisés,
- Inscriptions et réservations en ligne,
- Suivi et gestion des demandes en temps réel,
- Formulaire adaptés pour tout type de démarches
- Notifications par mail.

Communication avec les structures

- Utilisation intuitive,
- Mise à disposition des documents en ligne,
- Diffusion d'actualités,
- Factures et documents dématérialisés,
- Possibilité d'envoyer les factures par mail.

ACTUALITÉS

PÉNURIE D'ANIMATEURS : UNE AIDE DE 200 EUROS POUR PASSER LE BAFa

Une aide de 200 € sera versée en 2022 à 20 000 jeunes pour financer en partie leur formation aux métiers de l'animation, qui souffrent d'un manque de main-d'œuvre, a annoncé le 25 octobre 2021 le secrétariat d'État à la Jeunesse et l'engagement.

Qui est concerné ?

Tout jeune qui souhaite passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD).

Comment sera versée cette aide ?

Cette aide exceptionnelle de 200 € sera versée sous condition de ressources en fonction du quotient familial et permettra à des jeunes désireux de passer les brevets BAFA/BAFD de travailler en centres de loisirs ou colonies de vacances.

Quel est le coût de la formation ?

Le coût de la formation varie entre 800 € et 900 €. Il est possible de bénéficier des aides des collectivités territoriales ou de la Caisse d'allocations familiales, parfois en échange d'heures « d'engagement citoyen ».



«8 structures sur 10 peinent à recruter»

Dans un entretien au quotidien La Croix, la secrétaire d'Etat Sarah El Haïry ajoute qu'elle compte également réunir en novembre les représentants des collectivités territoriales et les associations employeuses sur la question des rémunérations et du temps partiel subi, qui pèsent sur ces métiers très mal rémunérés, ainsi que sur l'abaissement de l'âge d'accès au Bafa de 17 à 16 ans.

Dans une enquête publiée ce lundi, 82% des structures employeuses déclarent avoir des difficultés de recrutement, notamment dans l'animation (74%). Les 1182 structures interrogées font état de 5245 postes non pourvus à ce jour, ce qui représente 10% de leurs effectifs totaux, selon

l'organisation professionnelle Hexopée et le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), co-auteurs de l'étude.

Jean Castex fixe l'objectif de former «1,4 million de demandeurs d'emploi en 2022»

Selon Sarah El Haïry, «il y a de moins en moins de titulaires du Bafa. En 2011, ce brevet était attribué à 53.000 personnes. En 2019, ce chiffre est tombé à 43.000. Et la crise du Covid est venue compliquer les choses, en empêchant la tenue de nombreuses sessions de formation».

PROCHAINES FORMATIONS BAFa RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

www.csf-ud35.org/formations-bafa-et-autres



La planète a-t-elle encore de l'énergie à revendre ?

Notre modèle de production d'énergie actuelle s'appuie en grande majorité sur des énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz naturel).

Ces énergies proviennent de millions d'années de fossilisation d'espèces organiques, ce qui signifie qu'elles sont limitées à notre échelle de temps et non renouvelables. De leur extraction à leur combustion, elles ont des effets néfastes sur notre environnement par les gaz à effet de serre qu'elles relâchent dans l'atmosphère, et sont responsables de près de 80 % de toutes les émissions de dioxyde de carbone depuis le début de la révolution industrielle. Pour lutter contre le réchauffement climatique, il faudrait dès maintenant réduire leur consommation et arrêter leur extraction.

A l'opposé, des énergies renouvelables permettent de répondre à notre demande énergétique nécessaire sans mettre en danger l'avenir de la planète. Elles sont basées sur des sources qui à échelle humaine sont inépuisables et disponibles en grande quantité. Il y a 5 types d'énergies renouvelables : solaire, éolienne, hydraulique, issue de la biomasse et de la géothermie. Elles ne produisent pas (ou peu) d'émissions polluantes en phase d'exploitation.

Notre planète peut donc encore nous offrir beaucoup d'énergie, mais à nous de bien choisir laquelle.

Chiffres clés

Les énergies fossiles composent aujourd'hui plus de 80% de consommation d'énergie mondiale) et leur production continuent d'augmenter, alors que les énergies renouvelables ne représentent qu'environ 11 % de la consommation d'énergie mondiale ; (Global Energy Review 2021 – Analysis - IEA)

Pour limiter le réchauffement à 1,5°C, il faudrait laisser 60 % du pétrole et du gaz dans le sol, et 90 % du charbon (Nature, 2021, cité dans Le Monde) ;

La France n'a atteint que 19,1% d'énergie renouvelable dans sa consommation d'énergie, alors qu'elle avait un objectif de 23% pour 2020

Transmettons à nos enfants, une terre où il fait bon vivre

Des énergies renouvelables permettent de répondre à notre demande énergétique nécessaire sans mettre en danger l'avenir de la planète.

Parmi nos propositions :
Créer les conditions pour avancer vers un mix énergétique 100% renouvelable par le développement de toutes les filières des énergies renouvelables

Réserver les financements publics pour des projets d'hydrogène aux projets 100% verts

